

Le PETIT JOURNAL

du Cercle Généalogique 92 Hauts de Seine - Section d'Asnières

Septembre 2016 - Janvier 2017

ISSN : 1765-477



Le Mot du Bureau

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le 19 Décembre dernier la disparition de Chantal LEPERE-DOUCET notre présidente. Au nom du CG 92 nous présentons à son mari, ses enfants et ses petits-enfants nos plus sincères condoléances.

Nous n'oublierons pas sa douceur et sa simplicité ainsi que son enthousiasme quand elle a repris la présidence de notre association. C'est Jean-François TARDIVEL, actuel vice-président qui assure l'intérim jusqu'à la prochaine assemblée générale qui aura pour mission d'élire, entre autres, une ou un nouveau président (voir page 3).

Nous avons également appris qu'André-Christian DAGET, ancien président de notre association dans les années 90, est décédé à l'âge de 91 ans l'été dernier à Courbevoie.



PROCHAINES DATES A RETENIR

11 Mars 2017
Visite du Musée
CLEMENCEAU

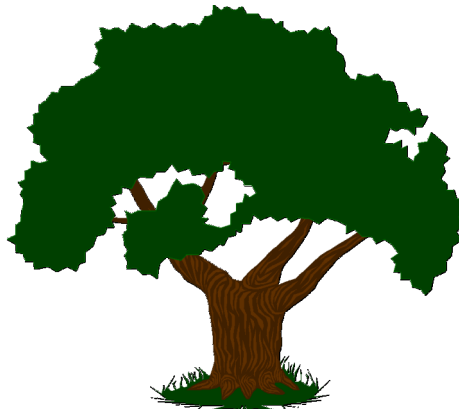
1er Avril 2017
AG 2017

Sommaire

Le Mot du Bureau	1
Dates à retenir	1
CG 92	2
AG 2017	3
Revue et Livres	3
Prochaine sortie	3
Musée de la Contrefaçon	4 - 6
Musée de la Franc-maçonnerie	7 - 9
Le château d'Asnières	10 - 12
Les ponts d'Asnières	13 - 14
Planning 2016-2017	15
Abonnement 2017	16

CERCLE GÉNÉALOGIQUE 92 HAUTS-DE-SEINE
Section d'Asnières

<p>Association régie par la loi de 1901</p> <p>Fondée le 25.09.1984 J.O. le 19.10.1984 sous le N° 9605 Statuts déposés à la Préfecture Hauts de Seine le 15.07.1994 sous le N° 1419 Modification du CA du 6.4.2013</p>	<p>Site Internet CG92 http://cg92.free.fr</p> <p>Cercle affilié à la Fédération Française de Généalogie et à l'Union Généalogique Francilienne</p>
<p>Présidents d'honneur</p> <p>M. Jean-Louis GLAZIOU M. Michel PATRY M. André-Christian DAGET</p> <p>Conseil d'Administration</p> <p>M^{me} Josiane BELLIDO M^{me} Chantal DOUCET-LEPERE M. Lionel FAVRE M^{me} Aniéla NÉRI M. Jean-François TARDIVEL</p> <p>Bureau <u>Président</u> Chantal DOUCET-LEPERE <u>Vice-président</u> Jean-François TARDIVEL <u>Trésorière</u> Josiane BELLIDO <u>Secrétaire</u> Aniéla NÉRI</p>	<p>Siège social</p> <p>Maison des Associations 11 avenue LAMARTINE 92600 ASNIÈRES-SUR-SEINE Code APE 913E N° SIRET 499 249 456 00017</p> <p>Adresse des réunions</p> <p>C.A.S. Salle 3 - 3^{ème} étage 16 place de l'Hôtel-de-Ville 92600 ASNIÈRES-SUR-SEINE</p> <p>Permanences 1^{er} samedi de 9h à 13h 3^{ème} samedi de 9h à 13h Voir le calendrier en page 15</p> <p>Cotisation annuelle 30,00 Euros Voir le bulletin d'abonnement en page 16</p> <p>Adresse postale Maison des Associations 11 avenue LAMARTINE 92600 ASNIÈRES-SUR-SEINE Courriel : cg92@free.fr</p>



Assemblée Générale 2017 du CG92

Elle se tiendra le samedi 01/04/2017 à 10h00.

Nous vous informons que suite au décès de Chantal LEPERE-DOUCET et aux départs prochains de Josiane BELLIDO pour la Bretagne et Jean-François TARDIVEL pour les Landes nous devons **impérativement** prévoir le **remplacement** des postes de **PRESIDENCE, VICE-PRESIDENCE, et TRESORIER** du Cercle afin de permettre ainsi la continuité de l'association.

A DEFAUT D'ELECTION A CES POSTES NOTRE ASSOCIATION DISPARAITRA !

Cette année sera donc décisive. Toutes les candidatures sont les bienvenues. Un formulaire de candidature et un pouvoir seront envoyés en pièces jointes.

Merci de votre implication.

Le Bureau du CG92



Revue

Le Francilien du Levant

« Les registres paroissiaux racontent la vie de nos ancêtres » Naissances, Mariages, Décès (Collection Théma - Histoire et Généalogie)

Livres

« Utiliser la presse ancienne en Généalogie »

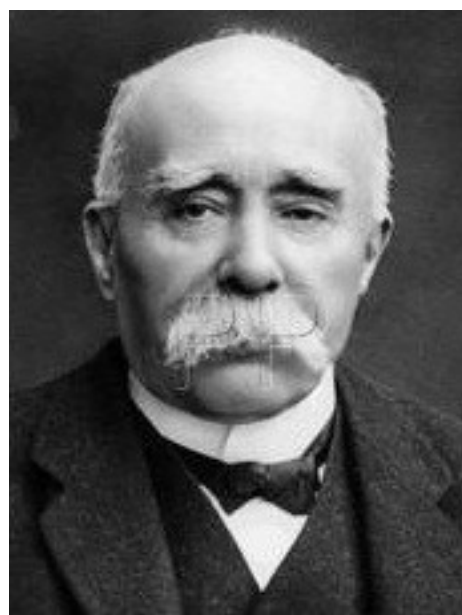
« Utiliser les recensements en Généalogie »

« Les Mormons et la Généalogie »



Prochaine visite

La prochaine sortie se fera au Musée Georges CLÉMENTEAU, 8 rue Benjamin FRANKLIN, PARIS 16^{ème} de 14h00 à 16h00 le samedi 11/03/2017.



Visite du Musée de la Contrefaçon

Samedi 1^{er} Octobre 2016

Création en 1872 de l'UFAB. Quelques industriels, émus des imitations de leurs marques vendues à l'étranger, décident de créer une association destinée à les protéger et fondent l'Union des Fabricants « UFAB » pour la protection internationale de la propriété industrielle et artistique (photo du décret signé le 28 mai 1877).

A l'initiative des fabricants de produits pharmaceutiques, la Charte de l'Union des Fabricants fut donc signée.

La loi du 23 juin 1857 sur la marque de fabrique est considérée comme le premier véritable dispositif moderne de protection des marques

En 1951 création du musée de la contrefaçon, situé au 16 rue de la Faisanderie à Paris 16^e par le petits-fils de Louis Vuitton, Gaston-Louis Vuitton. Curieuse coïncidence, révélée par notre conférencière, le bâtiment qui abrite le musée est lui-même une copie d'un hôtel particulier du 17^{me} siècle qui se situait dans le Marais.

A noter également pour l'anecdote, le tournage dans la cour d'une séquence du film « La Grande Vadrouille » où Bourvil debout sur la nacelle d'un échafaudage, renverse malencontreusement un pot de peinture blanche sur des officiers allemands !



La conférencière nous invite à entrer dans le musée et nous rappelle qu'acheter de la contrefaçon est illégal et le musée se plie à cette règle. Les objets qui y sont présentés proviennent donc des Douanes, de la Police ou de la Gendarmerie.

Cette contrefaçon revêt plusieurs aspects :

- usurpation de la marque pour en utiliser la notoriété,
- copie des marques
- contrefaçon pour créer la confusion

Sur des produits comme la maroquinerie, les chaussures, les vins, les alcools (*photo bouteille de champagne « maison fondé (sans e) en 1898 »*), les articles de sport, les stylos de la marque Bic (notamment en Amérique du Sud, en Afrique), le petit électro ménager (*photo fer Calor*), les couteaux Opinel (*photo*), les jouets (*photo poupée Barbie*), les montres (*photo affiche explicative*), les matériaux de construction, les médicaments (environ 7 %, en Afrique 50 % et 50 % vendu sur internet), copie de l'aspect (ex. boîte en carton) mais pas la formule (protégée par un brevet), les accessoires automobiles, les œuvres des peintres, des sculpteurs, etc...

Les droits d'auteurs ne sont pas déposés, ils sont acquis naturellement par les ayant droits jusqu'à 70 ans après le décès de la personne.

En résumé, ce musée est insolite, étonnant, il mérite le détour !

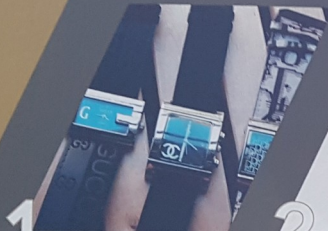
Josiane BELLIDO – Adhérente n° 112





50 NUANCES DE FAUX

Les copies de montres s'attaquent à toutes les marques et à tous les modèles, même si certains sont plus souvent ciblés. On constate aujourd'hui que les contrefaçons sont déclinées en plusieurs gammes de qualité, de la plus grossière, souvent fantaisiste, à la plus trompeuse, imitant chaque détail jusqu'à l'emballage et la facture.



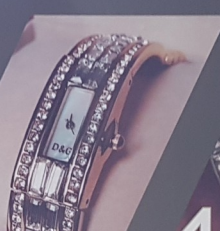
1 LE VRAI TOC

En échange de quelques pièces, parfois moins que le prix d'un café, il est possible de s'offrir une fausse montre griffée. Le modèle est toujours le même mais la marque est au choix !
Problème, pas sûr qu'elle indique l'heure... plus grave, les matériaux ne sont pas prévus pour être en contact avec la peau et peuvent causer des dommages corporels.



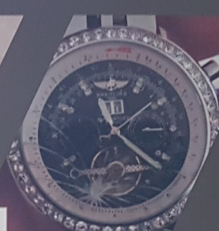
2 COPIES PREMIER PRIX

Ces copies bas de gamme se reconnaissent à la fois à leur prix dérisoire et à leur faible longévité. Elles ne se privent pas d'apposer les célèbres logos et d'imiter le vrai, mais elles cumulent les défaillances !
Matériaux qui se décolorent ou se désagrègent, fonctions factices qui ne sont reliées à aucun mécanisme, ou encore des aiguilles qui ne tournent pas à la bonne vitesse !



3 COPIES BASIQUES

Elles représentent la majorité du trafic actuel et peuvent avoir l'apparence du vrai. À l'intérieur, des mouvements de fabrication chinoise standard, peu résistants. À l'extérieur, des finitions qui laissent à désirer, avec des problèmes de colle qui se décolle et de revêtement qui se retire... ou encore une fenêtre de calendrier mal centrée qui ne permet pas de lire la date !



4 COPIES TROMPEUSES

L'émergence de copies trompeuses ces dernières années traduit une montée en gamme de la contrefaçon pour semer le doute dans l'esprit des acheteurs. L'usage de matériaux prestigieux se répand, tout comme l'utilisation de joints pour l'étanchéité, tandis que les mouvements mécaniques sont de meilleure facture.
Vendues pour ce qu'elles sont, des copies de marques au dixième du prix, elles pillent l'image des marques.



5 SOI-DISANT RÉPLIQUES... VRAIES ARNAQUES !

Le terme de « réplique » est soigneusement choisi – il induit une reproduction à l'identique, et celui de « contrefaçon », soigneusement évité. Les faussaires jouent sur les mots pour atténuer l'illegalité de leur production... Certaines sont également vendues comme vraies, à des prix à peine inférieurs au prix original, jusqu'à plusieurs milliers d'euros. Elles trompent le consommateur et représentent un manque à gagner considérable pour l'industrie horlogère.

Visite du Musée de la Franc-Maçonnerie

Samedi 22 Octobre 2016

Notre conférencier nous accueille dans l'antre de ce bâtiment situé 16 rue Cadet à Paris 9° et nous invite à entrer dans l'un des 21 temples.

En premier lieu, il nous donne quelques définitions :

La **loge** > groupe de francs maçons qui se réunit tous les 15 jours.

Le **temple** > l'endroit, le lieu

L'**obédience** > ensemble des loges par thème qui s'organise en obédience.

Pourquoi « loge maçonnique » ? En référence aux bâtisseurs des cathédrales. Les riches bourgeois, les nobles se réunissaient dans les châteaux, les demeures pour réfléchir aux progrès de l'humanité.

Pas de structure au 18^{ème} siècle puis petit à petit en 1717, création de quatre groupes dans la ville de Londres. Première grande obédience « la grande loge de Londres ».

En 1723 publication des constitutions d'Anderson (James Anderson, pasteur presbytérien), première constitution avec des règles dont une grande tolérance religieuse.

Comment le mouvement est venu en France ? Deux flux :

- le premier, commercial, les Anglais constituent des comptoirs à l'étranger, création de loges maçonniques. Puis invitation des clients français qui se sont « engouffrés » dans ces loges
- - le second, par l'exil de Jacques II (détrôné par un coup d'état) et de 15.000 personnes quittant l'Angleterre pour s'installer à Saint-Germain en Laye.

En France, la Grande Loge fut fondée le 24 juin 1738. En 1743 le grand maître de la Franc-maçonnerie est Louis de Bourbon Condé, comte de Clermont, c'est le petit-fils de Louis XIV et de Madame de Montespan.



Puis le Grand Orient de France (GODF) développe au fil de son évolution un engagement humaniste et politique. En 1877 le GODF supprime l'obligation de se référer à l'existence de Dieu. Le Premier Grand Maître du GODF est Louis-Philippe Joseph d'Orléans (1747-1793), duc de Chartres, dit « Philippe Égalité ».



Le premier Grand Maître du Grand Orient de France, Louis-Philippe-Joseph d'Orléans (1747-1793), duc de Chartres, en décor maçonnique par Michel Corneille, vers 1777, peinture à l'huile, H. 70 cm, L. 54 cm. (Musée Condé à Chantilly).
« Le 31 août 1777, le Grand Orient de France sollicite du duc de Chartres son portrait. »
« C'est le comte de Clermont qui, peu avant sa mort, aurait demandé au Frère Montmorency-Luxembourg d'offrir le duc de Chartres et de le mettre à la tête de l'Ordre. Il porte le santon de Vénéral Maître avec une... »



Dans son assemblée du 22 août 1777, le Grand Orient de France fait du triple triangle, l'emblème de ses dirigeants. Il l'est resté depuis. Bijou en argent et en strass, début du XIX^e siècle. (Musée de la franc-maçonnerie - coll. GODF)

Maria DERAISMES (1828-1894), féministe, sera la première femme initiée à la franc-maçonnerie en France. En 2010 acceptation des femmes.



Quelques francs-maçons célèbres : Pierre Dac, Abdel Kader

Composition / Organisation de la loge :

Vénérable Maître

2 adjoints

1 secrétaire

1 frère hospitalier qui veille à la fraternité/solidarité

Engagement d'assiduité

Élus chaque année sur 3 ans maximum

Un sujet évoqué tous les 15 jours

On interrompt jamais la parole de quelqu'un

On peut prendre la parole jusqu'à trois fois maximum

Un « apprenti » n'a pas le droit de parler

La loge est constituée de 30 à 50 personnes maximum

La tenue, c'est le nom de la réunion

Pourquoi Orient ? de là où vient la lumière.

Toutes les loges en France sont des associations loi 1901.

J (Jakin) et **B** (Boaz) sont les noms des deux colonnes de bronze placées par le roi Salomon à l'entrée du temple de Jérusalem. De nombreux temples maçonniques s'inspirent du modèle du temple de Salomon.

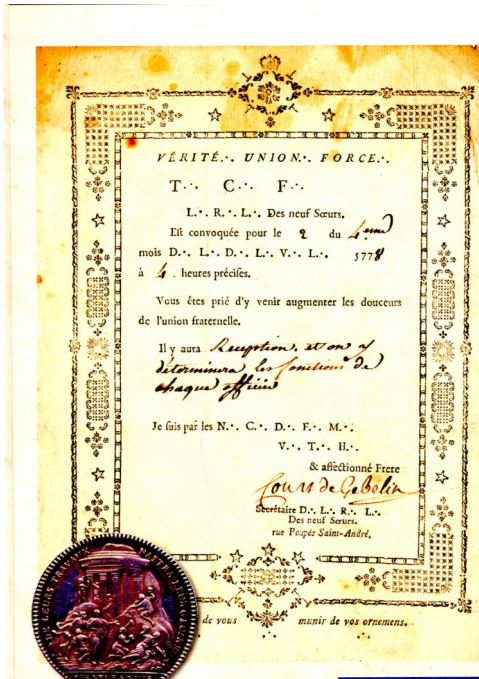
A noter sur un des murs intérieurs du bâtiment du Grand Orient de France, une citation de Saint-Exupéry (qui n'était pas franc-maçon) « *Si tu diffères de moi, frère, loin de me léser, tu m'enrichis* ». La Citadelle.

Visite fort instructive avec force détails et explications qui ne peuvent être résumés en quelques lignes. Aussi, je vous conseille d'emprunter les revues disponibles à la bibliothèque du CG 92 :

« **3 Siècles de Franc-Maçonnerie** »

« **Lumières et Franc-Maçonnerie au 18^{ème} siècle** »

Josiane BELLIDO – Adhérente n° 112





Le château d'Asnières

« Une folie que je regrette mais dont je ne me repens pas ! »

On ne profite jamais assez des Journées du patrimoine ! En septembre dernier, elles ouvraient aux visiteurs les portes du château d'Asnières, récemment - et brillamment - restauré par Frédéric Didier, architecte en chef des monuments historiques. L'Association des Amis du Château et du Vieil Asnières peut se féliciter de ses trente cinq ans de détermination et de ténacité qui ont rendu sa splendeur XVIII^e à cette belle demeure un temps menacée de ruine. Coincé au cœur d'une zone urbaine, loin des forêts, ce ravissant château n'a jamais été un pavillon de chasse, même lorsque son parc qui bordait la Seine comptait une quinzaine d'hectares et que l'on chassait encore le daim dans le bois de Boulogne. Pourtant, il mérite une place dans notre rubrique « Culture ».



Photo : A. Bonnet

Le château d'Asnières

CULTURE

LE CHÂTEAU D'ASNIÈRES

Suite...

Le marquis Marc-René de Voyer d'Argenson fit édifier cette somptueuse demeure entre 1750 et 1752 sur les plans de Jacques Hardouin-Mansart de Sagonne, architecte de la cathédrale Saint Louis de Versailles et petit-fils du premier architecte de Louis XIV : Jules Hardouin-Mansart. Jacques Hardouin-Mansart de Sagonne a pu donner toute sa mesure sur ce chantier des plus fabuleux, non pas par la taille, Asnières n'est pas démesuré, mais par le raffinement. Le marquis de Voyer aimait la magnificence, l'ampleur des moyens mis en œuvre a été colossale. Les meilleurs artistes de Versailles ont été sollicités. Les sculptures qui ornent les façades sont de la main de Guillaume II Coustou, les boiseries sont nées sous le ciseau habile de Nicolas Pineau. Pour ce chantier rien n'était trop beau. Chacun a pu donner libre cours à son talent. Le rêve de tout artiste ! Asnières est un peu une princesse dont le berceau a été entouré de bons génies. Ils en ont fait l'écrin parfait du style Louis XV à son apogée, tout en équilibre élégant et subtil. Les lignes ne sont jamais figées. J'attire juste votre œil sur le dessin des petits bois qui compartimentent le cintre des fenêtres du rez-de-chaussée. Tout est dit.

Entrons...

Le grand salon dans lequel nous pénétrons a perdu son décor d'origine sauf... une frise sculptée d'enfants chasseurs, d'oiseaux, de trompes, de chiens et de loups qui encadrent des cartouches aujourd'hui vides. La frise court le long du plafond, dorée sur fond blanc, donnant un rythme à la pièce. Elle suivait vraisemblablement les courbes des boiseries de Nicolas Pineau remplacées par une fresque postérieure. On ne sait pas trop si ces enfants sont des chasseurs ou des chérubins, si les flèches qu'ils décochent chassent le gibier ou enflamment les cœurs. Toute la légèreté du XVIII^e siècle est là. L'esprit du marquis de Voyer d'Argenson aussi...

Nicolas Pineau (1684-1754), après une solide formation de sculpteur, des débuts comme architecte, s'est libéré peu à peu du classicisme de ses maîtres, peut-être touché par l'âme slave lors d'un long séjour à la cour de Russie. Revenu en France, il laisse libre cours à son imagination dans les innombrables dessins qu'il fournit aux sculpteurs, aux bronziers, aux ébénistes, aux ferronniers. Ornemaniste de génie, il est le père du style rocaille français où tout est recherche d'équilibre, de mouvement. À son apogée lors de la mort de Nicolas Pineau, l'esprit rocaille frôle parfois le déséquilibre sans jamais être déséquilibré. Les symétries ne sont qu'apparentes, en réalité les formes se répondent sans jamais être semblables. Il est l'auteur de dessins de dessus de portes pour le cabinet du Roi, de modèles de candélabres pour la marquise de Pompadour, des boiseries de la cathédrale Saint Louis de Versailles.

On retrouve dans la frise d'Asnières les mêmes thèmes, les mêmes compositions que sur les surtout de tables en



Le marquis d'Argenson. (Pastel de Maurice Quentin de la Tour 1752. Musée Antoine Lécuyer de Saint Quentin)

argent du duc de Condé, par Roettiers ou celui du Roi du Portugal par les Germain. Tous deux étaient de grands chasseurs, comme Marc-René de Voyer d'Argenson.

Marc-René d'Argenson, marquis de Voyer (1722-1782), était le fils de Marc-Pierre de Voyer Paulmy, comte d'Argenson, ministre de Louis XV et secrétaire d'état à la guerre.

Il s'illustra à la bataille de Fontenoy à la tête de son régiment : le Berri-cavalerie. Le marquis de Voyer fut chargé, en tant que Lieutenant général des armées du Roi, du contrôle et de la réforme des armées. De 1750 à 1763 il fut aussi directeur des haras, institution créée par Colbert en 1665, ainsi que gouverneur de Vincennes, du Poitou et de la Saintonge, grand bailli de Touraine. Il s'était fait octroyer le droit de chasse dans ses gouvernements.

Le marquis de Voyer était un homme des Lumières. Libérin, franc-maçon (comme son architecte Mansart de Sagonne d'ailleurs), il était lié avec la plupart des esprits libres de son temps. Collectionneur, il avait réuni dans la galerie d'Asnières un exceptionnel ensemble d'œuvres de maîtres anciens. Officier du Roi, il n'aimait pas pour autant se plier aux manigances de son entourage. Il avait mesuré lors de la disgrâce de son père la fugacité des honneurs. Faire sa cour lui déplaisait. Pour lui, « le vrai courtisan est celui qui remplit avec sagesse les détails qui lui sont confiés ». Et il s'y est employé.

CULTURE

Homme des Lumières, homme d'action, le marquis de Voyer avait constaté combien les chevaux étaient peu adaptés aux hommes du XVIII^e siècle : trop petits à une époque où la taille moyenne des hommes avait beaucoup augmenté, pas assez rapides alors que déjà on cherchait à aller toujours plus vite. Pour les soldats, les chasseurs, les voyageurs, mais aussi pour les amateurs de courses de chevaux qui devenaient de plus en plus nombreux autour du duc d'Orléans et du comte d'Artois, le marquis de Voyer s'est attaché à faire grandir et accélérer le cheval du XVIII^e siècle par des choix d'élevage rigoureux. Il allait acheter des chevaux en Angleterre, faisait venir d'Orient des pur-sang arabes sur les recommandations de Buffon. Le château d'Asnières devait être le cœur de l'administration des haras. Les élevages français de bonne qualité fleurirent.

À partir de 1752, Mansart de Sagonne a été chargé de construire un entrepôt des haras le long de la Seine qui devait accueillir 120 des meilleurs étalons du royaume. Ils devaient avoir « de la taille, de l'étoffe, des jambes et des jarrets larges et sains ». On les dressait dans un manège aux proportions plus vastes que celui de la Grande Écurie de Versailles, avant de les envoyer rejoindre les différents haras du royaume pour y faire la monte.

En 1760 il se démit de sa charge de directeur des haras en même temps qu'il dut se résoudre à vendre Asnières où il avait englouti une fortune colossale. Il avouait y avoir « mangé 80 000 livres de sa femme », Constance de Mailly, qui entama alors une séparation de biens. Il n'en resta pas moins très impliqué dans l'élevage. Il avait créé son propre haras au château des Ormes pour lequel il poursuivait ses fréquents achats de chevaux en Angleterre. Le marquis de Voyer était chargé par ses amis de trouver les meilleurs chevaux de course, mais aussi de chasse. Notamment pour le baron de Besenval. En 1765, le marquis de Briges le chargea de fournir des chevaux de chasse à la Grande Écurie dont il était le commandant.

En même temps qu'il allait acheter des chevaux, le marquis de Voyer se fournissait en chiens d'ordre anglais. Car le marquis était veneur. En 1761, il avait obtenu du Grand Veneur, le duc de Penthièvre, le droit de chasser à cor et à cri dans les forêts d'Anjou, de Touraine et du Poitou. Il entretenait un équipage dans son

château de La Guerche situé à une vingtaine de kilomètres de son domaine des Ormes et de Châtellerault. Le piqueur Taillebois y veillait sur une cinquantaine de chiens et dix-huit lices avec l'aide d'un valet de limier et de trois valets de chiens. Le marquis de Lescure, habitué des chasses de La Guerche, y fit une année un séjour de trois semaines au cours duquel ils prirent huit cerfs. Mais je ne sais en combien de sorties...

Le château d'Asnières est un prétexte pour évoquer ces aristocrates chasseurs qui entretenaient des équipages. Ils furent assez nombreux alors qu'on se prête souvent à croire que seul le Roi et quelques princes chassaient sous l'Ancien Régime. L'étude des archives du Grand Veneur pourrait nous en dire long sur ceux auxquels le Roi avait accordé le droit de chasse. Citons l'un des plus célèbres : le marquis de Bologne dont les récits de chasse ont bercé nos lectures. En effet, c'est dans les souvenirs de ce vieil oncle haut en couleurs que le marquis de Foudras puisait son inspiration. Bologne était un ami du duc de Penthièvre, alors Grand Veneur. Le Grand Veneur, qui n'aimait pas la chasse au point d'écrire dans les marges de sa correspondance avec son secrétaire « quelle chose ennuyeuse que la chasse », laissait de bon cœur Bologne courir les bêtes fauves sur ses terres jusqu'à ce que notre marquis finisse avec panache sur l'échafaud en prononçant cette phrase fameuse : « Mon âme à Dieu, mon cœur au Roi... et mon cul à la République ».

Il aurait été dommage de ne pas parler d'Asnières....

Marie de Brebisson



Frise sculptée d'enfants chasseurs, d'oiseaux, de trompes, de chiens et de loups



1837 : Construction du Pont ferroviaire



PONT DE BATEAUX A ASIÉRES

Le 12 avril, les avant-postes fédérés s'avancent jusqu'à la gare de Bois-Colombes; ceux des troupes de Versailles campent à la gare de Colombes. Les sentinelles peuvent facilement s'observer à l'œil nu. Le 17, les troupes se décident à prendre une offensive vigoureuse. La fusillade est promptement engagée. Les fédérés se replient sur Asnières. La lutte s'engage furieuse au bord de la Seine, à l'entrée du pont de bateaux, bientôt envahi par les gardes nationaux, qui cherchent à passer sur l'autre bord. Dans la précipitation et sous la pluie d'obus du mont Valérien, beaucoup de fédérés tombent à l'eau, heureux quand ils peuvent gagner à la nage la rive gauche où se trouve le quartier général, les batteries protectrices et les wagons blindés.

Au plus fort de l'affaire, un obus tombé à Levallois, de l'autre côté du pont du chemin de fer, sur une maison qui servait de poudrière aux fédérés, a déterminé une formidable explosion. La maison, qui avait 4 étages, s'est affaissée comme un château de cartes, écrasant sous ses débris une trentaine de victimes : hommes, femmes et enfants.

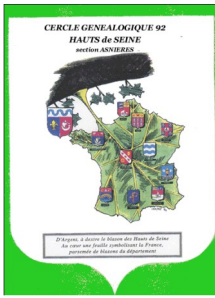
GRAVÉ ET IMPRIMÉ PAR CHARAIRE ET C^{ie}. — PARIS ET SCEAUX.

Pont détruit - et pont de bateaux en 1871



LES deux ponts par Vincent VAN GOGH
1889

Documents fournis par Simone SOUILHÉ - Adhérente n° 156



CERCLE GENEALOGIQUE 92 HAUTS-DE-SEINE

Section d'Asnières

Site Internet : <http://cg92.free.fr/>

Adresse courriel : cg92@free.fr

Vous aimez la généalogie et l'histoire

Vous voulez connaître l'histoire de vos ancêtres

Alors, venez rejoindre notre équipe

Vous trouverez, parmi les adhérents, aide et conseils pour débiter vos recherches

Petits et grands seront les bienvenus.

Vous aurez à votre disposition notre bibliothèque, des lecteurs de microfilms et microfiches,
une aide pour les logiciels de généalogie

Calendrier pour l'année 2016/2017

1 ^{er} Samedi de 9 h à 13 h	3 ^{ème} Samedi de 9 h à 13 h
Année 2016	
Le 10 Septembre 2016 Forum des Associations	
	17 septembre 2016
1 octobre 2016	15 octobre 2016
5 novembre 2016	19 novembre 2016
3 décembre 2016	17 décembre 2016
Année 2017	
7 janvier 2017	21 janvier 2017
4 février 2017	
4 mars 2017	18 mars 2017
1 avril 2017	
« Assemblée Générale » 1^{er} Avril 2017	
6 mai 2017	20 mai 2017
3 juin 2017	17 juin 2017
VACANCES	

Nous serons heureux de vous accueillir dans nos locaux situés :

**C.A.S - Salle 3 - 3^{ème} étage
16 place de l'Hôtel-de-Ville
92600 ASNIERES-SUR-SEINE**

Cercle affilié à la Fédération Française de Généalogie et à l'Union Généalogique Francilienne

CERCLE GENEALOGIQUE 92 HAUTS-DE-SEINE Section d'Asnières

Site Internet : <http://cg92.free.fr>

Adresse courriel : cg92@free.fr

Adresse postale : Maison des Associations
11 avenue LAMARTINE – 92600 ASNIERE-sur-SEINE

BULLETIN D'ABONNEMENT 2017 (Période du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2017)

NOM _____ Prénom _____

Adresse _____

Téléphone _____ Adresse courriel _____

Avez-vous débuté dans vos recherches ? _____ Départements recherchés _____

- L'adhérent, après avoir étudié et établi sa liste de patronymes : autorise * n'autorise pas *

le Cercle à insérer sa liste dans un fascicule diffusé à d'autres Cercles Généalogiques à titre d'échanges et de recherches. (Décret de la Commission Nationale Informatique et Libertés "CNIL" du 28.01.1981).

- En cas de demande de renseignements patronymiques émanant d'Internet, de Cercles Généalogiques ou d'autres sources, l'adhérent autorise-t-il la diffusion de ses coordonnées ? oui * non *

- L'adhérent a-t-il des disponibilités pour effectuer :

- des recherches aux Archives oui * non *

- de la saisie sur ordinateur oui * non *

L'adhérent est-il membre d'autres Cercles généalogiques ? oui * - non *, si oui lesquels ? _____

Quelles sont les attentes de l'adhérent vis-à-vis du CG-92 ? _____

La bibliothèque comporte livres et revues. Elle est à la disposition des membres pour consultation. Un service de prêt est assuré mais, pour que tout adhérent puisse en bénéficier, le temps de prêt à domicile ne peut excéder un mois. Les listes de patronymes et dépouillements sont consultables lors des réunions.

* *Rayer la mention inutile*

- Cotisation annuelle : **30 €**, à l'ordre de : CERCLE GENEALOGIQUE 92 HAUTS-DE-SEINE

- Cotisation réduite à **10 €** pour la période Septembre - Décembre 2016

Date de l'adhésion _____ N° d'adhérent _____

Signature :

Association régie par la loi de 1901

Siège social : Maison des Associations, 11 avenue LAMARTINE - 92600 ASNIERES-SUR-SEINE

Adresse des réunions : CAS Salle 3 - 3^{ème} étage, 16 place de l'Hôtel de Ville - 92600 ASNIERES-SUR-SEINE
Cercle affilié à la Fédération Française de Généalogie et à l'Union Généalogique Francilienne